

Le compostage, c'est magique !

Economie d'argent

- Moins d'achat d'engrais et de terreau
- Moins de déchets verts et d'ordures ménagères à transporter et à traiter par la collectivité (à terme économie sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- Moins de carburant pour les trajets en déchèterie



+ de biodiversité et des végétaux en meilleure santé

- Amélioration de la structure du sol
- Plantes en meilleure santé



Gain de temps

- Moins de trajets en déchèterie



Réduire ses déchets verts ?



- 1 Une tonte efficace
- 2 Des alternatives à la tonte !
- 3 Les feuilles mortes
- 4 Haies : des espèces adaptées
- 5 La taille douce des arbres et arbustes

Fiches "moins de déchets"

Fiches à télécharger sur :

valtom63.fr

> MON VALTOM > Publications > Guide déchets verts

fredon.fr

> Publications

VALTOM



trésors!
des déchets verts
dans mon jardin

Financé par



valorise

Herbe

Feuilles

Branches

Fabriquer son compost : de la nourriture pour mes plantes

8

Définition du compostage

Le compostage est un processus biologique qui a pour objectif de décomposer les déchets organiques et de les transformer en une matière noble et stable, qui ressemble à du terreau : le compost.

C'est un processus naturel, le même qui est à l'origine des sols de nos forêts, avec la décomposition des feuilles des arbres au sol. Le compostage est réalisé par des bactéries, champignons, vers, cloportes et autres insectes, présents naturellement dans le sol.

L'apport de compost aura pour bénéfices d'améliorer la structure du sol et de délivrer, au fil du temps, des éléments nutritifs assimilables par les plantes.

Où composter ?

Le compost peut être réalisé en tas ou dans un composteur. Il sera installé :

- en contact direct avec le sol,
- sur un site bien drainé (sans accumulation d'eau, même temporaire),
- dans une zone mi-ombre, à l'abri du vent.

Il sera facilement accessible du jardin et de la cuisine.

Il est préférable de démarrer son compost à l'automne ou au printemps.



La recette du compost

- **50 % de matières "vertes"** qui se décomposent vite : déchets de cuisine (épluchures, restes de repas d'origine végétale...) et déchets de jardin (fleurs et plantes fanées, petites quantités de tonte...),
- **50 % de matières "brunes"** qui se décomposent lentement et structureront le compost (feuilles mortes, branches, broyat de bois mort, carton...),
- **de l'eau** : apportez régulièrement un peu d'eau en rinçant votre seau à compost,
- **de l'air** : aérez votre compost en mélangeant les différents types de déchets et en ayant pris soin d'apporter des matières structurantes qui permettent la circulation de l'air.



larve de cétoine



vers de compost

- Les déchets de cuisine carnés (os, viandes, corps gras...).
- Les "mauvaises herbes" ou plantes envahissantes montées en graines ou qui ont la capacité de se multiplier par rhizomes ou marcottage (cf. fiche 6).
- Tout ce qui ne se dégrade pas (litière, couches, charbon, gravats...).

Attention, le composteur n'accepte pas tous les déchets

Le compostage peut être à l'origine d'une montée en température (jusqu'à 70°C). Celle-ci n'est pas systématique, elle suppose d'avoir apporté des volumes suffisamment conséquents de déchets. Cette montée en température permet d'hygiéniser le compost (destruction des maladies présentes dans les plantes).

Attention, les insectes ravageurs des plantes mises au compost ne sont pas forcément détruits... Donnez plutôt les fruits véreux aux poules !

- *A chaque apport de matière verte, ajoutez le même volume de matière brune, et griffez pour mélanger les matières*
- *Pour une meilleure décomposition, préférez des déchets de petite taille (broyés, ou coupés au sécateur)*

Pour en savoir plus :
www.valtom63.fr
rubrique : MON VALTOM > Publications > Zéro Déchet > "Mon guide du compostage et du jardinage au naturel"



Incorporation de compost au jardin potager (jardin démonstratif de P. Feltz)

Quand et comment utiliser le compost ?

- Le compost est prêt à être utilisé lorsqu'il a un aspect brun homogène, une texture grumeleuse, fine et friable et une odeur de terre de forêt.
- Il doit être entièrement dégradé. Il ne doit plus contenir de macroorganismes (vers, insectes...). Et, il ne doit plus émettre de chaleur.
- Le jeune compost (6 à 8 mois) peut être appliqué à l'automne sous un paillage pour finir sa dégradation et nourrir le sol.
- Le compost mûr (10 à 12 mois) peut directement être incorporé au terreau d'une plantation lors d'une mise en culture ou d'un rempotage.
- Adapter les apports de compost aux besoins des plantes : certaines cultures sont plus gourmandes que d'autres !
 - Ne pas enfouir le compost ! Il suffit de le déposer en surface du sol et de griffer légèrement : les microorganismes présents dans le compost et qui libèrent les éléments nutritifs ont besoin d'oxygène !
 - Pour une utilisation au printemps sur les nouvelles planches de culture, il est préférable de cribler le compost à l'aide d'une grille ou d'un tamis. Les refus de criblage seront réintégrés au tas de compost.